

Inf'EAU COBALI

Mot de la présidente

Le conseil d'administration du COBALI est en roulement... Depuis septembre, il a accueilli quatre nouveaux administrateurs, deux dans le secteur économique et industriel : Nathalie Hubert (Pourvoirie Le Triolet), Odette Legault (Corporation du Village Agricole Modèle de Notre-Dame-de-la-Salette) et deux dans le secteur municipal : Claude Ménard (maire de Lac-Saint-Paul), Gary Lachapelle (maire de Lac-Sainte-Marie).

Par contre, il a fallu accepter le départ de David Bélanger et Marc Laprade et celui de deux pionniers du COBALI, soit Ken Ménard et Marcel Proulx. Ils étaient de ceux qui, en 1999, se sont regroupés et ont milité pour la défense de la protection de l'eau de la rivière du Lièvre et, de ce regroupement est né, en 2003, le COBALI. Deux pionniers, deux visionnaires!

Chers membres du COBALI, c'est dans l'esprit de la maxime **Tout seul, on va plus vite, mais ensemble, on va plus loin** qu'au nom des membres du conseil d'administration et en mon nom personnel, je vous souhaite que cette période de Noël cristallise, sur l'ensemble de notre territoire, bassin du Lièvre, bassin de la Blanche et celui du ruisseau Pagé une solidarité continue pour la protection de l'eau.

Joyeux Noël et Bonne Année!

Nicole Robitaille-Carrière

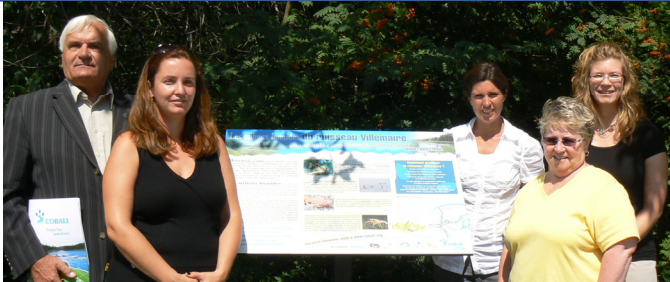
Mot de la directrice

Dans le cadre de la consultation publique pour l'établissement du diagnostic, mon équipe et moi avons reçu vos sondages et noté tout au long de l'été et de l'automne vos préoccupations concernant la ressource hydrique. Plusieurs ont soulevé des inquiétudes sur la qualité de l'eau de leur lac, le manque d'accès public aux plans d'eau, l'augmentation de la présence des plantes aquatiques, la prolifération des cyanobactéries, la non-conformité des installations septiques, l'absence de végétaux sur certaines rives, l'érosion provoquée par les embarcations à moteurs et le manque de connaissances sur, entre autres, la qualité des eaux souterraines. Nous sommes bien heureux de votre participation.

Si vous avez oublié de nous faire part de vos préoccupations ou de certaines problématiques que vous avez observées, eh bien, sachez qu'il n'est pas trop tard. En fait, nous récoltons vos commentaires également cet hiver. Visitez notre site Internet et remplissez le sondage mis à votre disposition.

Mes meilleurs vœux pour 2012!

Janie Larivière



Dernières réalisations

En août dernier, le COBALI a inauguré trois panneaux de sensibilisation pour la valorisation des milieux humides attenants le ruisseau Villemaire situé au cœur de la ville de Mont-Laurier.

Au cours des mois de juillet et d'août, des capsules éducatives traitant de la protection des frayères ont été publiées dans les journaux locaux du territoire. À travers ces fiches d'information, nous avons voulu sensibiliser les usagers des plans d'eau à développer une vigilance quant aux endroits potentiels où le poisson pourrait se reproduire dans un lac ou un cours d'eau. Pour compléter ces capsules, un guide est en cours d'élaboration et sera distribué l'été prochain à travers nos activités. Vous pouvez consulter les capsules sur le site Internet (www.cobali.org).

Deux agents de sensibilisation ont parcouru tout le territoire de la zone de gestion afin d'appuyer les associations de lacs dans leurs activités de sensibilisation et d'accompagner les municipalités dans leur tournée de riverains. Au total, plus de 900 personnes ont été rencontrées par les agents à travers leurs activités, et près de 3 000 dépliants ont été remis. Le COBALI est très fier de ce service et espère pouvoir l'offrir de nouveau l'an prochain!

En mai dernier avait lieu, encore une fois, la distribution d'arbres. Près de 45 000 arbres ont été remis. Le retour de la distribution n'est pas encore confirmé pour l'an prochain. Surveillez l'information sur le site Internet.

Info verte

Si vous consommez de l'eau provenant d'un puits de surface ou artésien, sachez qu'il est fortement recommandé de procéder à son analyse pour le suivi de sa qualité deux fois par année, soit à l'automne, soit au début du printemps.

www.mddep.gouv.qc.ca/eau/potable/d_epliant/index.htm



**Protéger l'eau,
pour la vie!**

www.cobali.org

819 440-2422
info@cobali.org

Saviez-vous que...

... Ouranos (consortium, qui intègre quelque 250 scientifiques et professionnels issus de différentes disciplines et dont les recherches sont axées sur les changements climatiques) travaille actuellement sur un projet qui vise à adapter les outils d'aide à la gestion du système hydrique du bassin versant de la rivière des Outaouais dans un contexte de changements climatiques. Pour y parvenir, un projet pilote a été élaboré sur le sous-bassin de la rivière du Lièvre. Des outils de modélisation et de gestion des ressources hydriques adaptés à la problématique des changements climatiques seront conçus pour le bassin de la rivière du Lièvre et ensuite transposés à l'échelle du bassin de la rivière des Outaouais, afin de permettre une meilleure exploitation intégrée des réservoirs de la rivière des Outaouais en considérant les changements du climat à venir dans la région.

Gestion des eaux de pluie

Cet été, la météo nous a joué quelques tours sur le territoire, entre autres, avec les pluies diluviennes et les orages intenses qui se sont produits dans la région d'Ottawa-Gatineau les 23 et 24 juin dernier. Saviez-vous qu'il est tombé plus de 250 mm de pluie en moins de 24 heures. Selon Environnement Canada, une telle quantité de pluie représente plus de deux fois la quantité normale pour un mois de juin complet et un record de tous les temps, un événement qui s'apparente au «déluge du Saguenay» en 1996. Dans un contexte de changement climatique, avec la hausse annoncée des températures et du taux de précipitation, le concept de gestion des eaux pluviales prend de plus en plus d'importance, et plusieurs villes et municipalités y travaillent déjà.

Les objectifs de la gestion durable des eaux de pluie sont de diminuer la quantité d'eau de ruissellement produite, de ralentir son écoulement et de réduire sa charge polluante. Pour y arriver, les municipalités doivent intégrer cette approche dans l'aménagement et l'occupation de leur territoire et mettre en place des dispositifs nécessaires afin d'éviter d'altérer la qualité de la ressource eau. Mais, en dehors des dispositifs réglementaires qu'une ville ou une municipalité peut mettre en place, il existe des actions qui, sur une base volontaire, peuvent être instaurées par le citoyen lui-même. En voici quelques exemples :

- Protégez les milieux humides sur son terrain, car ils agissent comme de vraies éponges qui absorbent les surplus d'eau;
- Gardez végétalisée sa bande riveraine, qui agit comme filtre et qui minimise l'accès des eaux de ruissellement au plan d'eau;
- Installez un baril récupérateur de l'eau de pluie à la sortie de vos gouttières et utilisez celle-ci pour arroser vos fleurs et potagers;
- Transformez les pentes douces de votre terrain en bande filtrante, celles-ci peuvent éliminer de 70 % à 90 % des particules en suspension;
- Conservez la végétation sur chaque côté de votre fossé, afin de stabiliser les parois et de ralentir la vitesse de l'eau qui y circule;
- Aménagez un jardin de pluie qui permet de récolter les eaux de ruissellement de votre terrain et d'en faciliter son infiltration dans le sol;
- Favorisez un pavage perméable dans votre entrée carrossable (exemple : asphalte poreux) afin que l'eau puisse passer au travers et s'infiltrer dans le sol;
- Orientez l'eau sortant de vos gouttières vers des aménagements végétalisés, tels que des plates-bandes, pour minimiser son ruissellement sur le sol.

Selon certaines des études, il est reconnu qu'à partir de 10 % de surface imperméabilisée sur le territoire d'un bassin versant, la dégradation des écosystèmes s'amorce. Voyons-y!



Si vous recevez ce bulletin par la poste, c'est que nous n'avons pas votre adresse courriel. Par souci environnemental, faites-nous-la parvenir.



Opération Bleu Vert

Dans le cadre de ce programme gouvernemental, coordonné par le Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ), le COBALI a été mandaté pour intervenir sur les lacs touchés par les cyanobactéries durant l'été 2010, soit pour les lacs suivants : lac des Îles, lac Lanthier, lac Menon, lac Ouellette, lac Valiquet, lac des Écorces, Petit lac François, lac La Blanche et le ruisseau Blanchard. En collaboration avec les associations de lacs et les municipalités concernées, divers projets et études ont été réalisés.

À travers ce programme, les organismes de bassins versants reçoivent du financement pour l'établissement d'actions prioritaires. Des discussions sont en cours afin que le programme initialement mis en place pour la période de 2007 à 2012 soit reconduit pour les prochaines années, car la lutte aux efflorescences de cyanobactérie n'est pas encore gagnée!

Pour consulter la liste préliminaire des lacs atteints durant l'été 2011, visitez le site Internet du ministère :

www.mddep.gouv.qc.ca/eau/flrivlac/algues.htm



JOYEUX TEMPS DES FÊTES À TOUS!!!

SANTÉ, BONHEUR ET JOIE POUR L'ANNÉE 2012

L'Équipe du COBALI



Janie, Danielle et Geneviève